

**EB7.R90 Nomination d'un Comité ad hoc chargé d'examiner, avant la réunion de la Quatrième Assemblée Mondiale de la Santé, le Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'Organisation pour l'exercice financier 1950** <sup>72</sup>

Considérant qu'il n'y aura pas de session officielle du Conseil Exécutif entre la date à laquelle parviendra le Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'Organisation Mondiale de la Santé pour l'exercice 1950 et la date d'ouverture de la Quatrième Assemblée Mondiale de la Santé, et

Considérant que les observations éventuelles du Conseil sur ce rapport doivent être présentées à la Quatrième Assemblée Mondiale de la Santé,

Le Conseil Exécutif

DÉCIDE qu'un comité ad hoc du Conseil Exécutif, comprenant :

- D<sup>r</sup> A. L. Bravo,
- D<sup>r</sup> J. A. Höjer,
- Lt-Col. M. Jafar

est autorisé à se réunir un jour avant la date d'ouverture de la Quatrième Assemblée Mondiale de la Santé en vue d'examiner le Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'Organisation pour l'exercice 1950 <sup>73</sup> et de présenter à la Quatrième Assemblée Mondiale de la Santé, au nom du Conseil Exécutif, les observations qui pourront lui paraître éventuellement nécessaires.

*(Adoptée à la treizième séance, 1<sup>er</sup> février 1951)*